

2DA SESSIONE URDINARIA DI U 2025
RIUNIONE DI I 30 È 31 D'OTTOBRE DI U
2025

2ÈME SESSION ORDINAIRE DE 2025
RÉUNION DES 30 ET 31 OCTOBRE 2025

2025/O2/071
2025/O2/066

**REPONSE DE MADAME BIANCA FAZI
A LA QUESTION DEPOSEE PAR MADAME VERONIQUE PIETRI
AU NOM DU GROUPE « CORE IN FRONTE » ET PAR MADAME DANIELLE ANTONINI
AU NOM DU GROUPE « FA POPULU INSEME »**

OBJET : Di pettu à u razzismu contr'à I Corsi pà a ricuniscenza di u populu Corsu
/Incident à l'aéroport de Marseille-Provence liés aux contrôles de sécurité : quelles
garanties pour les passagers Corses ?

Je vous remercie pour votre question,

J'ai eu l'occasion de le dire encore le mois dernier dans cette assemblée, je le répète à nouveau, on ne peut se résoudre et je ne peux me résoudre à constater que tous les matins, les avions soient remplis de malades qui vont se faire soigner sur le continent. Vous l'avez dit, malgré nos efforts, nous sommes toujours dans l'attente, et même si nous y travaillons, de la réponse sur le TEPSCAN et la réponse sur la trajectoire vers le CHU, bien que nous ayons rencontré à plusieurs reprises les ministres successifs. Encore 26.000 déplacements sur le continent chaque année, pour raisons médicales, vers Marseille, Paris et Nice.

Derrière ces chiffres, c'est surtout une réalité que vivent régulièrement les patients, beaucoup de patients, également leurs familles, car oui, pour les Corses, à la maladie, souvent grave et liée à une prise en charge de cancer notamment, se rajoute une obligation de transport, des temps d'attente longs, et pour certains malades, cela peut être la cause d'un renoncement aux soins. Ces déplacements sont déjà sources de stress, de fatigue, sans que l'on doive subir des contrôles accompagnés de propos discriminatoires, discriminants, vexatoires, voire racistes. Le Conseil exécutif ne peut le tolérer.

Le 7 octobre dernier, vous l'avez rappelé, un énième incident qu'a relaté une famille corse lors de son passage au contrôle de sécurité, nous a amenés, au-delà du communiqué publié, à se rapprocher une fois encore de la direction de l'aéroport de Marseille, et exiger que ces faits répétés cessent. Nous avons donc organisé une réunion de travail, le mardi 28 octobre à

Marseille, facilitée par M. Gilles Albertini, directeur d'exploitation d'Air Corsica, et Pierre-François Novelli, directeur des aéroports de Corse pour la sécurité, présent à mes côtés, et à laquelle participaient le responsable de l'aéroport de Marseille-Provence et le directeur de la Sûreté de Marseille-Provence. J'avais également souhaité associer les associations de patients qui n'ont malheureusement pu être présentes au regard de délais contraints.

J'ai échangé à plusieurs reprises sur ce sujet avec elles, et je les rencontrerai prochainement. Cette réunion avait pour objectif de faire en sorte que ce type d'agissement ne se reproduise plus, et que des contrôles que nous ne remettons absolument pas en question, se déroulent sereinement. Le bon sens doit prévaloir, sans nuire pour autant à l'application des règles et à la sécurité des personnes.

Il a été notamment convenu, pour une meilleure prise en charge des passagers, d'organiser des formations en direction des agents de sécurité, afin de les sensibiliser aux situations particulières des passagers Corses qui transitent par l'aéroport de Marseille.

Par ailleurs, une campagne d'informations à destination des voyageurs sera également mise en place, afin d'anticiper et ainsi de fluidifier les procédures de contrôle pour les passagers prioritaires.

Enfin, il a été précisé aux responsables que nous n'accepterons plus les propos discriminatoires envers les Corses, et que dorénavant, la Collectivité de Corse s'associera systématiquement aux plaintes déposées par les victimes qui auront subi des propos racistes ou discriminants.

Nous serons donc vigilants à l'avenir, mais je dois dire que tous les participants à la réunion ont exprimé la volonté commune de travailler ensemble pour que ces situations ne se reproduisent plus.

Pour conclure, je reprendrai à mon compte les propos de Jérôme Ferrari : « Je me sens ainsi appartenir à un peuple dont l'existence, pour douteuse qu'elle fût, est au moins attestée par leur précieuse détestation ».

Je vous remercie.